

**Séance du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dunkerque du 4 octobre 2022**

**14.- DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ADUGES**

Les statuts de l'ADUGES prévoient la présence d'un membre du Centre Communal d'Action Sociale au sein de son Conseil d'Administration

Il est donc nécessaire de désigner le représentant du Centre Communal d'Action Sociale qui siègera au sein de cette structure

La candidature de Madame Leïla NAÏDJI est exprimée.

Le vote a donné les résultats suivants :

- |  |    |
|--|----|
| • Nombre de votants                          | 12 |
| • Nombre de pouvoirs :                       | 1  |
| • Nombre de bulletins :                      | 13 |
| • Suffrages exprimés en faveur du candidat . | 13 |

Madame Leïla NAÏDJI siègera au Conseil d'Administration de l'ADUGES en tant que représentant du CCAS de Dunkerque

**ADOPTÉ**

**POUR EXTRAIT CONFORME**  
**Le Maire-Président,**



**Patrice VERGRIETE**

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE DUNKERQUE

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Convoqué le 29 septembre 2022 pour la séance du 4 octobre 2022 à 18h00

---

La séance est présidée par Madame Leïla NAÏDJI, Vice-Présidente du CCAS de Dunkerque.

### ► ONT PARTICIPÉ :

Madame Leïla NAÏDJI - Vice-Présidente

Monsieur Alain SIMON – Vice-Président Délégué

Madame Delphine CASTELLI – Administratrice (présente jusqu'au vote de la délibération n°16)

Madame Joëlle CROCKEY - Administratrice

Madame Catherine DELESALLE – Administratrice

Monsieur Yohann DUVAL - Administrateur

Monsieur Josseran FLOCH - Administrateur

Madame Harmonie HARS-GOUTEAU – Administratrice (arrivée à 18h15 après l'adoption du règlement intérieur et l'élection de la Présidente et du Vice-Président délégué)

Madame Laurence HUMILIÈRE – Administratrice

Madame Élisabeth LONGUET - Administratrice

Madame Laurence OLIVIER - Administratrice

Madame Michèle PEPIN - Administratrice

### ► ÉTAIENT ABSENTS ET ONT DONNÉ POUVOIR

Conformément aux dispositions de l'article L2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales ont donné pouvoir écrit de voter en leur nom :

- Monsieur Rémi BECUWE à Madame Leïla NAÏDJI
- Madame Delphine CASTELLI à Monsieur Josseran FLOCH (à partir de la délibération n°17 jusque la fin de la séance)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

059-200027167-20221004-14-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/10/2022

**Séance du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dunkerque du 4 octobre 2022**

**14.- DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ADUGES**

Les statuts de l'ADUGES prévoient la présence d'un membre du Centre Communal d'Action Sociale au sein de son Conseil d'Administration.

Il est donc nécessaire de désigner le représentant du Centre Communal d'Action Sociale qui siègera au sein de cette structure.

La candidature de Madame Leïla NAÏDJI est exprimée.

Le vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de votants : 12
- Nombre de pouvoirs : 1
- Nombre de bulletins : 13
- Suffrages exprimés en faveur du candidat : 13

Madame Leïla NAÏDJI siègera au Conseil d'Administration de l'ADUGES en tant que représentant du CCAS de Dunkerque.

**ADOPTÉ**

**POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Maire-Président,**

**Patrice VERGRIETE**